

MOT DU MAIRE

Le DICRIM vous permet d'adopter les meilleurs comportements sur les risques : vague de chaleur, vague de froid, tempête, inondation.

Il vous informe également sur les risques : feu de forêt, séisme, risques industriels.

L'alerte

L'alerte est de la responsabilité de l'Etat et des mairies.

Les informations seront diffusées par différents moyens : message radio-télé-presse, panneaux d'information, etc.

Les bons réflexes

Couper le gaz et l'électricité

S'éloigner des zones à risques

Se mettre à l'abri

Ecouter la radio, respecter les consignes

Se soucier des personnes isolées et fragiles

Avoir un inventaire à jour de ses biens matériels

Dans tous les cas : respecter les consignes données, rester calme et prudent

Le nécessaire « Risques Majeurs »

Une radio, une torche avec piles

Un couteau pliant

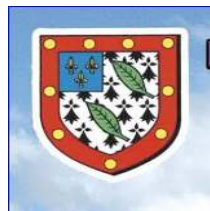
De l'eau potable et de la nourriture

Des vêtements chauds et imperméables

Une trousse à pharmacie

Les médicaments urgents

Les documents importants



NUMEROS D'URGENCE

Appel d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Malentendants par SMS : 114

ERDF Enedis : 09.726.750.56

GRDF : 0.800.47.33.33

Informations radios du service public

Plum FM 102.1 Mhz

France Bleu Armorique 103.1 Mhz

Océane FM 100.3 Mhz

France Info 105.5 Mhz

Contact mairie

Mairie de TREDION

Place St Christophe

56250 TREDION

02 97 67 11 33

mairie.tredion@orange.fr

TREDION



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs DICRIM

Version 07/2026

VAGUE DE CHALEUR

La canicule est une vague de chaleur très forte qui se produit en été, de jour comme de nuit, sur une période donnée.

On parle de canicule dans le Morbihan quand les températures sont supérieures à 19° C la nuit et 32° C le jour sur 3 jours.

Consignes

Eviter de sortir et/ou de pratiquer une activité physique aux heures les plus chaudes

S'hydrater sans attendre d'avoir soif

Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour

Rester en contact avec les personnes isolées et fragiles de votre entourage

Yous pouvez vous inscrire à la mairie sur le « registre canicule » dédié aux personnes fragiles

VAGUE DE FROID

Une vague de froid est caractérisée par une chute brutale et importante de la température de l'air.

Elles peuvent être accompagnées de chutes de neige, de vents forts et de coupures générales d'électricité.

Consignes

Rester chez soi ; éviter les déplacements surtout en cas de neige et/ou verglas

Prévoir les moyens de faire face à une coupure générale de longue durée

Rester en contact avec les personnes isolées et fragiles de votre entourage

TEMPETE

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique ou d'une dépression le long de laquelle deux masses d'air s'affrontent.

Une tempête se manifeste par des vents violents, des pluies potentiellement importantes...

Consignes

Rester chez soi en fermant portes et fenêtres ; éviter les déplacements

Prévoir les moyens de faire face à une coupure générale de longue durée

Rester en contact avec les personnes isolées et fragiles de votre entourage

INONDATION

Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau, des vitesses d'écoulement et des durées de submersion variables.

Consignes

Organiser la mise en sûreté

Evacuer seulement si vous en recevez l'ordre ou en cas de force majeure

Ne pas s'engager sur les routes inondées

Rester en contact avec les personnes isolées et fragiles de votre entourage

FEU DE FORET

On parle de feu de forêt quand un incendie se déclare et se propage sur une surface boisée minimale d'un hectare.

Trédion fait partie des communes soumises au risque feu d'espace naturel.

Recommandations

Entretenir les abords de votre habitation

Déposer vos déchets verts à la déchetterie

Informez les pompiers d'un départ de feu ou attaquez le feu sans vous mettre en danger

Se mettre à l'abri après avoir fermé les ouvertures (volets) et coupé les fluides (gaz)

SEISME

Le séisme est une manifestation de la tectonique des plaques qui génère des vibrations importantes du sol qui sont transmises aux fondations des bâtiments.

Trédion est située en zone 2 : zone de sismicité faible.

RISQUE INDUSTRIEL

Un accident majeur est un événement se produisant sur un site industriel.

Trédion n'est pas située dans le périmètre d'un Plan de Prévention de Risques Technologiques.

En complément du DICRIM, la commune de Trédion a préparé un Plan Communal de Sauvegarde qui prévoit l'assistance aux populations.